

# Pêche professionnelle

66

USAGES  
MARINS



**Etats des lieux sur le territoire :**  
Depuis la fin du Moyen Âge, les pêcheurs ont créé une institution de gestion qui existe toujours aujourd'hui : les prud'homies.

**Spécificités de l'usage sur le territoire :**

Il s'agit surtout de pêcheurs aux petits métiers et d'une pêche principalement côtière.

**Conseils pratiques :**

- Taille de capture minimale pour certaines espèces.
- Respect des zones de non prélèvement.
- Ne pas détruire les habitats.

## Quels risques pour l'environnement ?

- 1°) Destruction des fonds par les filets.
- 2°) Diminution importante des espèces.
- 3°) Prises accessoires et filets fantômes.

# Plaisance

**Etats des lieux sur le territoire :** Marseille est le deuxième pôle de plaisance d'Europe. Le secteur regroupe 21278 places de plaisance, dont plus de 18000 à flot. Le Parc National fait l'objet de plus de 3 millions de visites annuelles (terre-mer confondu).

**Spécificités de l'usage sur le territoire :**

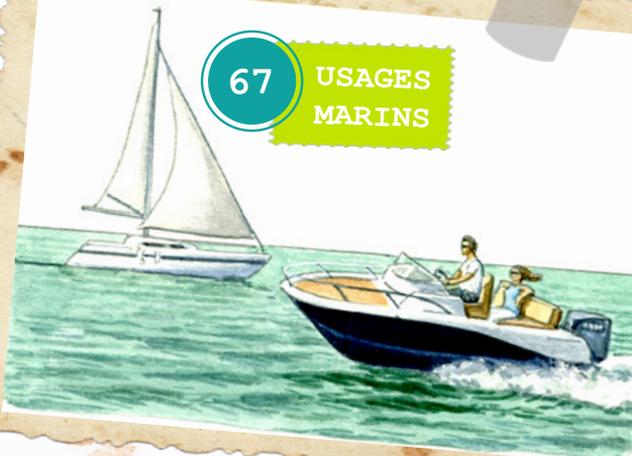
- Généralement petite plaisance avec des navires inférieurs à 12 m.
- Plaisance à la journée et de proximité.

**Conseils pratiques :**

- Réglementation de l'usage sur le territoire : vitesse de 5 nœuds maximum (9km/h) dans la zone des 300 m du rivage.
- Encadrement de la location de navires à moteur.
- Mise en place de plan de balisage avec des zones interdites au mouillage.
- Dans un futur proche mise en place de zones équipées bouées sur ancrage écologique.

67

USAGES  
MARINS



## Quels risques pour l'environnement ?

- 1°) Mouillage dans la posidonie.
- 2°) Déversement des cuves à eaux noires et grises dans le milieu.
- 3°) Rejet de déchets avec le vent ou les plaisanciers eux-mêmes.
- 4°) Développement de la grande plaisance.

# Kayak

USAGES  
MARINS

68



## Etats des lieux sur le territoire :

Le kayak, l'aviron ou encore le stand up paddle sont regroupés dans les sports dits de pagaie. L'ambition pour le territoire des calanques est d'organiser cette pratique, de la mise à l'eau à l'arrivée en fonds de calanques. A l'interface terre/mer, comme sur le plan d'eau, il faut rechercher une cohérence pour les loueurs occasionnels comme pour les sorties de clubs ou sessions des particuliers.

## Spécificités de l'usage sur le territoire :

Le schéma d'organisation des mouillages propose de ne plus autoriser le tirage des embarcations à terre et sur les plages de plusieurs calanques, dont notamment En Vau, Port Pin, mais d'avoir un stationnement sur l'eau en étoile.

## Conseils pratiques :

- Ne pas marcher sur les trottoirs d'algues calcaires le long des côtes.
- Respecter l'interdiction de débarquement si le risque incendie est élevé.

## Quels risques pour l'environnement ?

- 1°) Destruction de la faune et la flore du littoral lors du débarquement.
- 2°) Déchets abandonnés.

# Baignade

## Etats des lieux sur le territoire :

Dans les calanques, il y a très peu de plages de sable et surtout des rochers à perte de vue.

## Spécificités de l'usage sur le territoire :

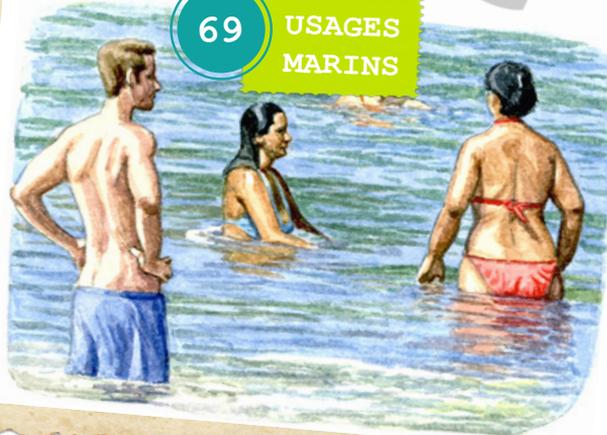
- Les usagers s'installent sur les rochers sans nécessairement se soucier du végétal d'apparence insignifiante qui pointe entre les fissures !

## Conseils pratiques :

- Rester sur les sentiers pour atteindre le littoral.
- Eviter de faire bronzette sur les rares plantes (*Limonium pseudo-minutum*, *Chritum maritimum*) qui résistent à des conditions naturelles déjà extrêmes du bord de mer (énormes écarts de salinité, de température et d'humidité).

69

USAGES  
MARINS



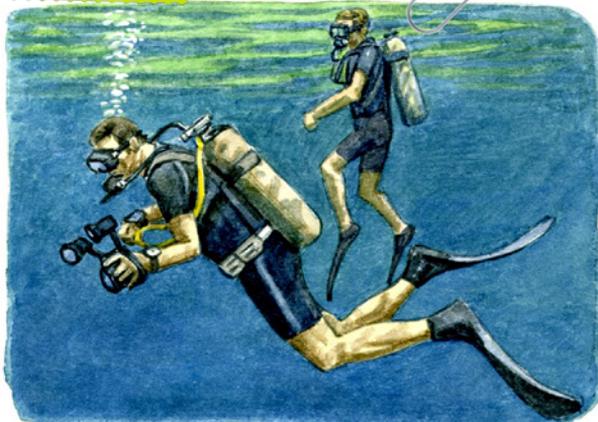
## Quels risques pour l'environnement ?

- 1°) Piétiner une végétation protégée.
- 2°) Accroître une érosion des sols et fragmenter des habitats.
- 3°) Déchets abandonnés.

# Plongée sous-marine

USAGES  
MARINS

70



## Etats des lieux sur le territoire :

Marseille est le berceau de la plongée en scaphandre autonome avec Cousteau et Falco. Sur la façade, 493 sites de plongée sous-marine en scaphandre autonome et 20 sites de sentiers sous-marins ont été recensés. Nombreux sites de plongée sur le territoire riche en épaves et en biodiversité.

## Spécificités de l'usage sur le territoire :

- Nombreux clubs et structures commerciales.
- Visite des épaves très nombreuses dans le secteur.

## Conseils pratiques :

- Une cinquantaine de mouillages écologiques réservés à la plongée.
- Mise en place d'une charte plongée dans le Parc national des Calanques.

## Quels risques pour l'environnement ?

- 1°) Mouillages dans la posidonie ou le coralligène.
- 2°) Forte concentration sur des sites très attractifs.
- 3°) Utilisation abusive de lampe ou phare.
- 4°) Casse d'animaux ou substrats fragiles (coup de palmes, appui sur le fond).

# Chasse sous-marine

**Etats des lieux sur le territoire :** La vente du produit de la pêche de pêcheurs non professionnels est interdite. Les captures effectuées dans ce cadre sont limitées à la consommation personnelle.

## Spécificités de l'usage sur le territoire :

- Être âgé de seize ans au moins.
- Souscrire une assurance responsabilité civile.
- Faire une déclaration de pêche sous-marine auprès du service des affaires maritimes compétent ou être détenteur d'une licence de la FNPSA ou de la FFESM.
- Respecter les quotas définis dans la charte pêche de loisirs

## Conseils pratiques :

- Signaler sa présence au moyen d'une bouée permettant de repérer sa position
- Respecter les tailles minimales de capture et l'interdiction de pêche de certaines espèces.
- Couper la nageoire caudale des poissons.

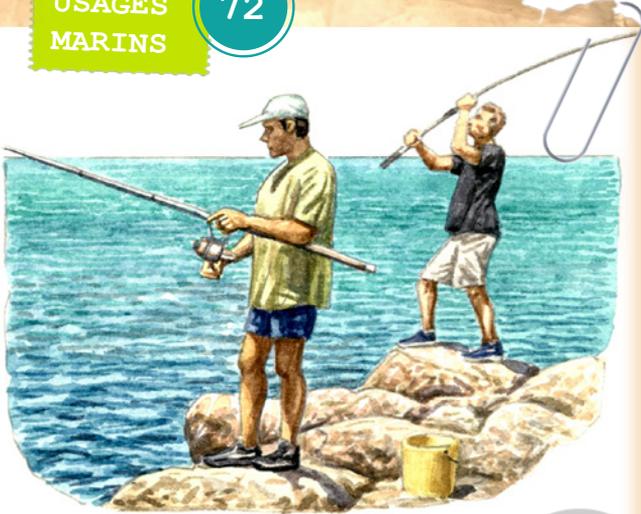
USAGES  
MARINS

71



## Quels risques pour l'environnement ?

Il est difficile de comptabiliser les prises de la chasse sous-marine. De plus cette pêche n'est pas contrôlée par les autorités en charge.



## Pêche de loisir

### Etats des lieux sur le territoire :

La pêche amateur ou pêche de loisir s'adresse à tout le monde. Elle concerne la pêche à pied, à la canne, embarquée. Les produits issus de cette pêche sont destinés à la consommation du pêcheur et ne peuvent être vendus. Il est difficile de comptabiliser les prises de la pêche de loisirs et cette activité est peu réglementée par les autorités en charge.

### Spécificités de l'usage sur le territoire :

- Certaines règles très spécifiques aux zones de pêches sont à respecter.
- En Méditerranée, plusieurs espèces sont interdites à la pêche de loisir tout au long de l'année telles que le mérrou ou le corb. D'autres le sont de manière saisonnière telles que l'oursin ou le poulpe.

### Conseils pratiques :

Les règles étant spécifiques à chaque zone de pêche, pour pêcher de manière responsable et durable il faut donc au préalable se renseigner sur la réglementation de la zone concernée.

## Quels risques pour l'environnement ?

- 1°) Disparition des espèces les plus prisées.
- 2°) Dépôts de déchets dans les digues ou sur les lieux de pêche.
- 3°) Perte du matériel de pêche (fil avec hameçon ou plomb).

## Transport maritime

### Etats des lieux sur le territoire :

La Méditerranée représente moins de 1% de la surface des océans mondiaux et pourtant, entre 20% et 30% du transport maritime transite en ses eaux.

### Spécificités de l'usage sur le territoire :

- Grand Port Maritime de Marseille, 1<sup>er</sup> port de France et 3<sup>ème</sup> de Méditerranée avec un trafic de 79 Mt de marchandises et 3 millions de passagers.
- 160 pays dans le monde sont desservis depuis le Port de Marseille-Fos, avec 55 services maritimes réguliers qui relient 500 autres ports.

### Conseils pratiques :

- Eviter la pollution de l'air au port via un réseau électrique pour brancher les bateaux.
- Diminuer la pollution de l'eau en augmentant les contrôles au large.
- Limiter la vitesse dans les zones riches en cétacés, et utiliser le dispositif REPCET pour le repérage en temps-réel des cétacés.
- Acheter local pour limiter le transport de marchandise.



## Quels risques pour l'environnement ?

- 1°) Pollution de l'air, de l'eau et pollution sonore.
- 2°) Risques de naufrage.
- 3°) Collision avec les grands cétacés\*.



## Visite en voiture

### Etats des lieux sur le territoire :

Il y a peu d'espaces aménagés en parking «libre et gratuit» même si l'aspect sec et pelé de certains espaces laissent à penser à un espace de stationnement...

### Spécificités de l'usage sur le territoire :

Attirail de pêche, glacières, rabane... la virée sur le littoral s'apparente parfois à une expédition, la tendance étant de se rapprocher en voiture et limiter le transport, quitte à se garer sur les pelouses littorales.

### Conseils pratiques :

- Se garer sur des emplacements prévus, même s'ils sont éloignés de la crique.
- Utiliser les transports en commun (bus 19, 20 et 21, véritables sésames pour notre paradis péri-urbain marseillais).

## Quel risque pour l'environnement ?

Disparition de centaines de mètres carrés d'habitats d'intérêt communautaire, pelouses et phryganes littorales.

## Photographie naturaliste



### Etats des lieux sur le territoire :

Les particularités écologiques du massif des calanques attirent de nombreux naturalistes. Ses paysages somptueux sont aussi le paradis de photographes professionnels ou amateurs.

### Spécificités de l'usage sur le territoire :

L'exploration ou la découverte d'une espèce rare amène souvent à sortir des sentiers battus et entraîne un risque de divagation et de piétinement.

### Conseils pratiques :

- Rester sur les sentiers balisés.
- Laisser le soin aux scientifiques de sortir des sentiers pour réaliser inventaires et cartographies nécessaires aux gestionnaires d'espaces naturels.

## Quels risques pour l'environnement ?

1°) Piétiner une végétation protégée.

2°) Accroître une érosion des sols et fragmenter des habitats.

# Chasse

## Etats des lieux sur le territoire :

Le Parc national des Calanques autorise le maintien de la chasse en cœur de parc en dehors des zones de tranquillité de la faune sauvage. ces zones sont réparties entre quatre sociétés de chasse et quelques bénéficiaires individuels du droit de chasse sur propriétés privées. Elles totalisent environ 502 chasseurs.

## Spécificités de l'usage sur le territoire :

- La chasse du petit gibier est une pratique traditionnelle sur le territoire des Calanques : la perdrix rouge, le lièvre, le lapin et les oiseaux migrateurs (grives, pigeons ramier...) sont les principales espèces chassées. La chasse au sanglier se développe par ailleurs, en lien avec l'augmentation des populations de cette espèce qui appelle à une vigilance particulière.

## Conseils pratiques :

Il faut veiller à respecter :

- La liste des espèces chassables et les objectifs de gestion.
- La période d'ouverture de la chasse pour les espèces sédentaires.
- Les jours et horaires de chasse.
- Les limitations de prélèvement (quantités maximum par chasseur/jour et par chasseur/saison)

76

USAGE  
TERRESTRE

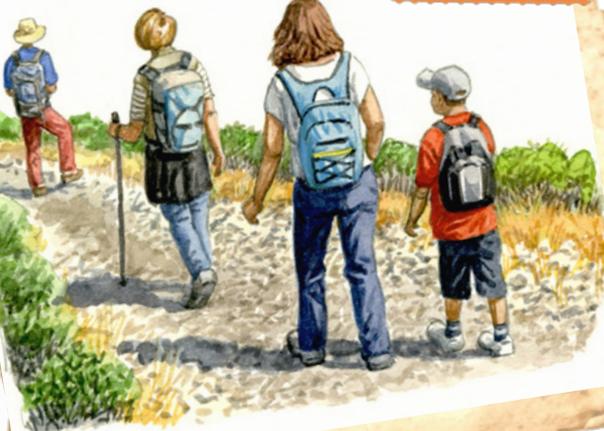


## Quels risques pour l'environnement ?

- 1°) Disparition des espèces chassées.
- 2°) Dépôts de déchets et de cartouches de balles.
- 3°) Dérangement de la faune.
- 4°) Risques de blessures pour les promeneurs.

77

USAGE  
TERRESTRE



# Randonnée

## Etats des lieux sur le territoire :

Le massif des calanques est depuis longtemps un espace de randonnée. Cette activité a connu un essor durant le 20<sup>ème</sup> siècle avec une place particulière prise par l'association «Les excursionnistes marseillais», qui a mis en place un système de signalisation spécifique des itinéraires de randonnée.

## Spécificités de l'usage sur le territoire :

Des millions de visiteurs parcourent les habitats littoraux des calanques. Les promeneurs ont multiplié les sentiers non officiels, piétinant ainsi des hectares de végétation protégée.

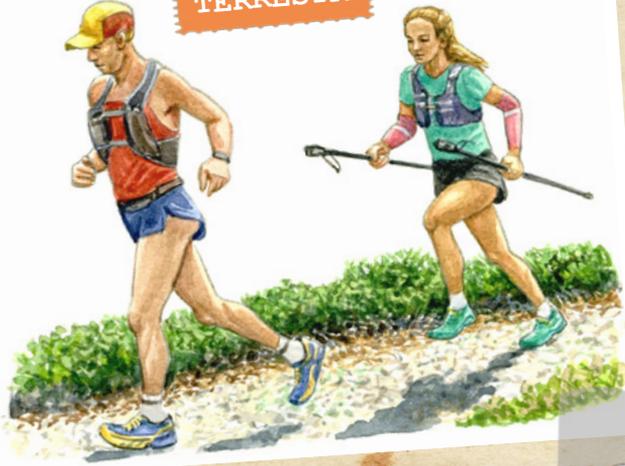
## Conseils pratiques :

- Rester sur les sentiers balisés dans les calanques, comme dans tous les sites classés !

## Quels risques pour l'environnement ?

- 1°) Piétiner une végétation protégée.
- 2°) Accroître une érosion des sols et fragmenter des habitats.

78

USAGE  
TERRESTRE

## Trail

**Etats des lieux sur le territoire :** Le mot trail est un raccourci de « trail-running » qui signifie course à pied sur sentiers (par opposition à route, bitume, ville), c'est une course nature. Le trail peut être pratiqué seul ou lors d'un événement. Le trail des Calanques fut créé en 1985 sous une première appellation de « Cross des Calanques ». Il s'agissait alors d'une traversée du massif depuis Callelongue jusqu'à la calanque de Port Miou soit 21km de parcours et 1000m de dénivelé.

**Spécificités de l'usage sur le territoire :** Après plusieurs modifications d'itinéraire le Club Alpin Français Marseille Provence a eu l'autorisation du Parc national des Calanques pour perpétuer ce trail au sein du cœur du parc. Depuis sa création, les participants sont limités à 100 personnes par parcours.

### Conseils pratiques :

- Zéro déchets.
- Pas des goodies.
- Le parcours doit rester seulement sur les sentiers balisés.
- Interdiction d'utiliser des batons.

## Quel risque pour l'environnement ?

- 1°) Dérangement de la faune et piétinement de la flore.
- 2°) Érosion du sol et passage par les éboulis.

## VTT

**Etats des lieux sur le territoire :** La pratique du VTT est autorisée sur quelques sentiers des calanques (propriétés du département, du Conservatoire du Littoral, de la Ville de Cassis...). Sur le massif de Luminy, une réglementation spécifique est mise en place sur ce territoire qui appartient à la ville de Marseille avec une ouverture partielle des sentiers.

### Spécificités de l'usage sur le territoire :

Outre le développement du vélo comme mode d'accès doux et actif à l'entrée du Parc et l'accompagnement de la pratique familiale, il est prévu des changements importants sur les pratiques plus engagées comme l'enduro ou le VTT acrobatique.

### Conseils pratiques :

- cohabitation avec les autres usagers en adaptant sa vitesse de déplacement, rester sur les itinéraires autorisés, pas d'aménagements de bosses ou tremplins.

79

USAGE  
TERRESTRE

## Quels risques pour l'environnement ?

- 1°) Erosion des chemins et création de sentes.
- 2°) Dérangement de la faune et écrasement de la flore.
- 3°) Projection de pierres et risque d'éboulis.

# Escalade

## Etats des lieux sur le territoire :

Avec plus de 5000 voies en coeur de Parc National, le massif des calanques est un véritable paradis pour la pratique de l'escalade. Voies écoles, grandes voies, traversées... Ce territoire offre un terrain de jeu pour tous types de pratiquants.

## Spécificités de l'usage sur le territoire :

Sa pratique peut se faire dans les lieux les plus isolés des calanques, avec de potentielles répercussions sur la faune et la flore sauvage

## Conseils pratiques :

- Utiliser un topo-guide récent et réalisé avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade afin de ne pas choisir une voie qui n'est plus praticable (fermée, modifiée...).
- Utiliser les sentiers balisés pour accéder aux voies d'escalade, notamment ceux présentant le logo du grimpeur.
- Ne pas marcher dans les éboulis.
- Ne pas déposer de matériel sur les arbustes et végétaux au pied de la voie : il peut y avoir des espèces protégées.

80

USAGE  
TERRESTRE



## Quels risques pour l'environnement ?

- 1°) Piétinement de la végétation sur les chemins d'accès ou sur les voies elles-mêmes.
- 2°) Répercussion sur la faune en falaise (oiseaux rupestres).